



Administration communale  
Tél. 032 436 10 70  
commune@courrendlin.ch



JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE DE COURRENDLIN



# éditorial

## Fin de législature et conseil communal remanié

Occupé à la rédaction de cet éditorial, tout s'accélère dans mon esprit. En effet, je me souviens des moments passés, des personnes, des projets, des réalisations dans une succession d'émotions au cours de la législature qui prend fin. Les quatre dernières années furent riches et intenses.

Sans vouloir tomber dans la nostalgie, il est tout de même intéressant de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. Il ne s'agit pas de s'autoféliciter, mais de se rappeler des quelques faits marquants qui ont jalonné les quatre années écoulées.

Sans aucune hésitation, la fusion de nos communes a été l'un des éléments marquants de la législature. Cette fusion, désirée par près de 80 % des citoyens de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat lors du vote du 10 juin 2017, a largement mis à contribution le conseil communal et l'administration. Bien épaulé par la commission chargée de sa mise en route, il a fallu œuvrer sans relâche et avec efficacité à la nouvelle organisation des services communaux et procéder, tâche immense, à la rédaction et l'adaptation de tous les règlements communaux.

Durant ces quatre années, le conseil communal a mené et mène encore de front de nombreux dossiers (pour certains hérités de la législature précédente), ceci sans compter la conduite des affaires courantes. La liste, non exhaustive, se présente comme suit: construction du complexe scolaire, carte des dangers, réorganisation du centre de tri, installation de moloks au sein des villages, projet VitaBirse, début de révision du plan d'aménagement local, projet de traversée du village, entretien des rues des villages, modernisation de l'éclairage public, constructions de la halle de Rebeuvelier et des installations du Stade du canal, entretien des bâtiments communaux, par l'isolation, le changement de chauffage aux copaux des écoles et l'installation de panneaux solaires, mise en place de la détection des fuites sur le réseau d'eau, création de biotopes, numérisation de l'administration, etc... Les très nombreuses constructions d'immeubles et la forte démographie qui en découle ont également été au centre des préoccupations du conseil communal et de l'administration.

À l'évocation des sujets traités et des défis inhérents, les termes d'abnégation et dévouement me paraissent opportuns pour décrire l'implication des conseillères et conseillers communaux qui se sont engagés pour notre collectivité.

Servir dans l'exécutif d'une commune, au-delà du temps consacré à lui consacrer, partager ses idées et projets autour de la table du conseil communal, c'est également réfléchir aux conséquences, aux avantages, aux risques. C'est calculer, s'interroger, anticiper, évoluer dans un cadre légal toujours plus complexe et contraignant. C'est évoluer dans un contexte où les probabilités de se voir affubler d'un nom d'oiseau sont plus fréquentes que de recevoir compliments ou remerciements. C'est avant tout observer, écouter, et respecter l'ensemble de nos concitoyens sans distinction. Nonobstant, ne voulant pas dissuader de futures vocations, je tiens à rassurer: chacun dans l'exercice de sa fonction de conseiller y trouve satisfaction et épanouissement. Malgré les écueils et les contraintes, demeure en point de mire du conseil communal l'objectif premier de proposer un

cadre de vie de qualité, avec une vision de développement durable pour la population de nos villages, cela en proposant des infrastructures, des services et aménagements qui répondent aux attentes légitimes de la population.

Encore une fois, je tiens à remercier vivement le Conseil communal pour son engagement sans faille durant cette législature, où chacun a su mener les dossiers qui lui ont été confiés avec cœur et conviction.

Je ne peux terminer sans mettre en évidence le rôle important des commissions communales, lesquelles, à travers les idées et avis de ses membres, contri-

buent aux prises de décisions du conseil communal.

Un merci tout particulier va aux quatre membres du conseil qui nous quitteront en fin d'année. Ainsi, nous souhaitons pleins succès à Claire, Isabelle, Gérald et Jean-Noël pour leurs futurs défis, tant professionnels que personnels, et les remercions chaleureusement pour leur dévouement.

Je salue la future entrée en fonction des nouveaux conseillers communaux qui prendront leur fonction au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Courant janvier 2023, nous aurons l'occasion de vous présenter plus en détail l'attribution des dicastères au sein d'un exécutif remanié et diminué de deux unités. Enfin, merci également à

tout le personnel communal pour ses services à la population, tout comme je tiens à vous remercier, vous, chers concitoyennes et concitoyens, pour votre soutien et votre confiance renouvelée envers les Autorités. Au nom du Conseil communal, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé. Joyeux Noël et une heureuse et nouvelle année 2023.

*Joël Burkhalter, Maire*



## Description des tâches des conseillers partants

Il est évident que cette petite description des tâches principales liées à chaque dicastère ne reflète que partiellement l'engagement, le dévouement et le travail effectué par chacun d'eux en faveur de la collectivité villageoise.

### **Claire Agnolini**

Engagée depuis 4 années au sein du Conseil communal, M<sup>me</sup> Agnolini a présidé un dicastère varié mais très enrichissant (Agriculture, forêts et gestion des déchets). M<sup>me</sup> Agnolini a œuvré au bon fonctionnement du centre de tri à Courrendlin, à la collaboration du nouveau Mémo-déchets, au suivi du dossier «Moloks», ainsi qu'aux nombreuses séances liées à la forêt et à l'agriculture.

### **Isabelle Cerf-Büschen**

Engagée depuis 4 années au sein du Conseil communal, M<sup>me</sup> Cerf-Büschen a dirigé le dicastère «Urbanisme et Bâtiments», avec ses responsabilités notamment dans le domaine des permis de construire et l'application des lois s'y référant, la collaboration dans l'établissement du Plan d'aménagement local (PAL), la collaboration dans le projet de l'Agglomération concernant les centres anciens, ainsi qu'avec les habitations coopératives.

### **Gérald Chételat**

Engagé depuis 4 années au sein du Conseil communal de Courrendlin, M. Chételat a présidé le dicastère «Transports et Énergie», dicastère au sein duquel de

nombreux défis l'ont attendu, notamment la future réfection de la rue Beausite, les dossiers liés à l'énergie, le remplacement du chauffage de l'école primaire, l'étude liée à la traversée du village, le pont sur la Birse, la gestion du service de voirie communale et la réfection de la route de Vicques.

### **Jean-Noël Minger**

Engagé depuis deux législatures (soit env. 6 ans) au sein du Conseil communal, M. Minger a quant à lui dirigé le dicastère «Culture, sport et vie associative» Il s'est notamment occupé du Journal local, des manifestations culturelles, des sorties des aînés, des animations en collaboration avec les sociétés locales et a également collaboré pour la Fête du village.

## Avis à la population

Monsieur le Maire se tient à disposition des personnes qui souhaitent s'entretenir avec lui. Pour convenir d'un rendez-vous, prière de s'adresser au secrétariat communal: **tél. 032 436 10 70**

Cette rubrique relate les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.



# échos du conseil communal

## Mesures liées à l'énergie

Suite aux dernières mesures, le Conseil communal a décidé de participer activement à l'économie d'énergie sur le territoire communal (Voir article dédié plus loin).

## Illuminations de Noël

Cette année, le Conseil communal procédera uniquement à l'illumination des sapins habituellement décorés. De ce fait, il n'y aura pas d'autres décorations de Noël installées.

Informations sur  
[www.courendlin.ch](http://www.courendlin.ch)

## Projet VitaBirse

Le projet VitaBirse a fait l'objet d'une votation en assemblée communale durant l'année 2022, les bureaux mandatés pour la réalisation de ce projet sont en étroite collaboration avec le Conseil communal pour le suivi de ce grand dossier.

## Nouvelle législature 2023-2027

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, une nouvelle législature entrera en fonction pour les 5 prochaines années au sein du législatif. Pour rappel, aucune votation n'a été nécessaire au sein de l'Autorité communale, pour élire les membres du conseil communal, puisque chaque candidate a été élu tacitement en octobre dernier.

## Vœux de l'Autorité communale



Durant ces jours de fêtes, moments privilégiés de la vie, il est des traditions qui unissent le monde. Noël est le temps du recueillement, de la reconnaissance et de la gratitude.

L'ensemble du Conseil communal vous souhaite, à vous tous, ses vœux les meilleurs pour la Nouvelle année.

Une pensée particulière aux personnes touchées par la maladie, le deuil et l'absence d'êtres chers.

## Fêtes de fin d'année Administration communale



### Horaire et contacts

Selon l'horaire habituel d'ouverture des guichets communaux\*, nous vous informons que **les différents services communaux seront fermés du vendredi 23 décembre à 16h00 au lundi 2 janvier 2023 inclus.**

Pour les cas d'urgence uniquement, s'adresser à :

M. Joël Burkhalter, Maire - 032 436 10 77

M<sup>me</sup> Stéphanie Mahon, Secrétaire - 032 436 10 73

La Police cantonale peut être contactée au 032 420 65 65 ou au 117 (24h/24h).

L'horaire d'ouverture de l'administration reprendra dès le **lundi 3 janvier 2023**. Pour toutes informations complémentaires : [www.courendlin.ch](http://www.courendlin.ch)

\*Horaire habituel des guichets: LU-MA-ME 10h-11h30 | JE 15h30-18h | VE FERMÉ



# Concert de la fanfare avec la participation de l'école de danse GiVi Move

Le **samedi 26 novembre à 20h**, à l'ancienne halle de gymnastique de Courrendlin, la **fanfare municipale** de Courrendlin et son groupe de jeunes musiciens s'associent à l'école de danse du village **GiVi Move** pour vous offrir une soirée divertissante.

En première partie, la fanfare, suivie de son groupe de jeunes musiciens, vous proposera des pièces tirées de son répertoire musical varié. Pour la seconde partie de soirée, des danseuses de l'école GiVi Move, âgées de 8 à 15 ans, seront sur le devant de la scène. La fanfare interprétera des musiques actuelles sur lesquelles les danseuses vous proposeront leurs chorégraphies.

Nous nous réjouissons de cette belle collaboration entre plu-

sieurs sociétés actives au sein de notre village et souhaitons partager cet agréable moment avec vous.

## Fanfare Municipale de Courrendlin

Si tu aimes la musique et que tu souhaites jouer dans un ensemble, n'hésite pas à rejoindre les rangs de la FMC ou de ses jeunes musiciens. Peu importe ton niveau musical (débutant ou avancé) et ton âge, nous chercherons une solution adaptée à tes envies!

La fanfare répète généralement une fois par semaine, le jeudi à 20h.

Intéressé(e)? Des questions? Contactez-nous sans hésiter!

[info@fmcourrendlin.ch](mailto:info@fmcourrendlin.ch)

Cathy Cuttat (présidente)

079 666 12 75



## École de danse GiVi Move

GiVi Move propose des cours de danse sportive et moderne aux enfants dès 4 ans. Sur des musiques entraînantes et tout en s'amusant, les jeunes danseuses travaillent la coordination, le rythme, ainsi que leur mémoire (il faut bien retenir les pas et les enchaînements!).

Cette année, les cours pour les 4-8 ans ont lieu le samedi à 9h30 et pour les enfants de plus de 8 ans, le mardi à 17h ou le samedi à 10h30.

N'hésitez pas à contacter Priscilla Vinci (076 304 97 31)

## Dates importantes à retenir en 2023

La fanfare Municipale vous propose :

### Vendredi 9 juin

Soirée Festi'Bière animée par les Alpin Vagabunden



### Samedi 10 juin

95<sup>e</sup> festival des fanfares du District de Delémont

Plus de détails sur ces manifestations dans la prochaine édition.

*Le comité d'organisation du festival*

## Information à la population Assemblée communale

Le Conseil communal invite la population villageoise à participer à l'assemblée communale ordinaire du

**12 décembre 2022**

19h30 à la Halle de gymnastique de Courrendlin.

Les documents usuels seront prochainement disponibles sur le site internet communal :

**[www.courrendlin.ch](http://www.courrendlin.ch)**





# À la rencontre de Saint Nicolas

## Dimanche 4 décembre

### Au programme :

- Balade aux lanternes
- Rencontre de l'illustre Saint et séance photo
- Surprise lumineuse
- Cadeau pour les enfants
- Petite collation pour tous

Cette soirée se veut familiale. Ainsi, chaque enfant devra être accompagné d'au moins un adulte.

**Rendez-vous à 17 heures** dans le petit parc en face de la boucherie.

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette manifestation, nous vous prions de vous inscrire par téléphone (032 435 61 03) ou par courriel (francoisegobat@gmail.com) en indiquant le nom, le prénom et l'âge de chaque enfant.

La manifestation aura lieu par tous les temps : Saint Nicolas ne craint pas d'affronter une météo capricieuse.

**Venez nombreuses et nombreux !**

## Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël



- Par la Bourgeoisie de Courrendlin

**10 décembre 2022 de 14h à 15h**

Au hangar de la Bourgeoisie rue du Bambois

- Village de Rebeuvelier

**dès le 8 décembre 2022**

Chez Agnès Bieli

La traditionnelle vente des sapins de Noël devant la Chapelle de Vellerat n'aura pas lieu cette année. Les habitants de Vellerat pourront donc se déplacer à la Bourgeoisie de Courrendlin pour se procurer un sapin.

## Information Déneigement



Pour faciliter et accélérer les travaux de déneigement avec le chasse-neige par la voirie communale (et également pour éviter des accidents), les propriétaires de véhicules à moteur voudront bien éviter de les laisser en stationnement sur la chaussée et les trottoirs.

Nous nous permettons de rappeler à toute la population qu'il est **strictement interdit** de déblayer la neige provenant des propriétés privées (accès, places et parcs) et de le déposer sur les routes, les trottoirs et les chemins publics.

Les propriétaires, concierges et toutes les personnes qui s'occupent de l'entretien des bâtiments sont également invités à déneiger et saler l'accès à leur immeuble ainsi qu'aux conteneurs à déchets. Les conteneurs non dégagés ne seront pas vidés.

*Le Conseil communal*

# Nouveau à Courrendlin : Energy Zone

Un nouveau centre fitness au centre commercial de Courrendlin ouvrira ses portes fin dé-

cembre. Une grande salle de cours collectifs ainsi qu'une salle de cycling à l'étage complètent l'espace Cardio et Musculation, le tout sur une surface de 950m<sup>2</sup>.

Vestiaires disponibles avec casiers et douches. Du cours collectif très doux aux cours les plus intenses, le planning propose de nombreux cours différents donnés par des coachs compétents.

Service de coaching sur mesure et programme d'entraînement personnel complètent l'offre.

Le fitness sera ouvert toute l'année de 6h00 à 22h00 du lundi au vendredi et de 6h00 à 20h00 le week-end.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet : [www.energy-zone.ch](http://www.energy-zone.ch) ou par mail à l'adresse : [info@energy-zone.ch](mailto:info@energy-zone.ch)

Depuis le mois de juillet de cette année, l'église fait l'objet de travaux importants de rénovation : peinture, électricité, marbrerie, maçonnerie, menuiserie, installation audio vidéo, chauffage, restauration des œuvres d'art, entretien de l'orgue... voilà la liste non-exhaustive des métiers du bâtiment qui se croisent ou collaborent sur ce chantier. Le terme des travaux est fixé à la fin de l'année 2022. Pour l'instant, tout se déroule normalement et il est temps de penser à la réouverture de l'église. C'est donc avec beaucoup de plaisir que :

## Le Conseil de Paroisse Saint-Randoald (Courrendlin, Rebeuvelier, Vellerat, Châtillon, Rossemaison) et Le Choeur mixte Sainte-Cécile de Courrendlin

vous invitent au concert inaugural de l'église rénovée le dimanche 8 janvier 2023 à 17 heures  
suivi d'un apéritif dînatoire offert. Entrée libre. Collecte à la sortie

## La Société Gym-Dames, une société en pleine forme

20 membres ont participé à l'assemblée générale annuelle de la société présidée par Carole Zbinden. La présidente a adressé ses souhaits de bienvenue aux membres présentes, tout particulièrement à nos membres les plus âgées, ainsi qu'à Michèle Müller, présidente d'honneur.

Après deux ans d'absence, pour raisons sanitaires, toutes ces dames aiment se retrouver.

Le procès-verbal de l'assemblée 2020 est lu et approuvé. Josiane Pelletier est remerciée pour son bon travail.

Dans son rapport annuel, la présidente remercie vivement Jeannette Ochs, qui a œuvré pendant plusieurs années en tant que monitrice. Corinne Gerber, reprend le flambeau. La présidente la remercie et se félicite de l'excellente santé de la société.

Carole Zbinden se réjouit de nous retrouver chaque mercredi et nous encourage à rester actives.

Les comptes sont acceptés tels que présentés. Marlyse Bendit Lapaire est remerciée pour son bon travail.

**Admissions.** 7 nouvelles membres entrent dans la société. La présidente, leur souhaite la bienvenue. La société compte 38 membres à ce jour.

**Démission.** Une attention fleurie est remise à Jeannette Ochs après 7 ans d'activité au sein du comité. La présidente la remercie pour son dévouement et sa disponibilité. Céline Comte accepte de prendre la relève. La présidente la remercie. Céline Comte est nommée par acclamation.

Le comité est réélu par acclamation. La présidente remercie le comité pour son soutien.

Cette année, la société fêtera son 60<sup>e</sup> anniversaire, une croisière des 3 Lacs a été prévue. Un pique-nique aura lieu le 29 juin à la Cotatte à Châtillon et la traditionnelle soirée de Saint Nicolas sera organisée.

Cette rencontre annuelle devait être suivie du traditionnel souper.

**Pour rappel:** Les séances de gymnastique ont lieu tous les mercredis à 20h15 à l'ancienne halle de gymnastique. Toute personne intéressée est la bienvenue. Pour tout renseignement, il est possible de contacter M<sup>me</sup> Carole Zbinden au 032 493 13 40 ou au 079 708 90 09

Société Gym-Dames



## Sortie du Club des Aînés



Un mercredi après-midi, les habitués du Club ont visité l'exposition «Temps de rêves» à Saulcy. Plus de 500 poupées de

1880 à nos jours sur 300 m<sup>2</sup> d'exposition rassemblées en une exposition unique.

Des poupées de tous styles, cultures et d'époques différentes mises en scène dans un décor enchanteur!

Après une halte à la grotte Sainte-Colombe, le Club s'est retrouvé au Tea Room La Tour à Courrendlin pour une agape bien arrosée et d'excellentes mignardises

*Chantal Rennwald*

## Nouvelle entrée dans le club des nonagénaires



M<sup>me</sup> Janine Lachat a fêté ses 90 ans, le 3 octobre dernier. À cette occasion, l'Autorité communale représentée par Joël Burkhalter, maire et Stéphanie Mahon, secrétaire communale, est allée rendre visite à M<sup>me</sup> Lachat. Des jolis cadeaux lui ont été remis. Janine a fêté plusieurs fois son anniversaire. Elle est allée au Chasseral avec des amis. Ils ont mangé et dansé sur la musique d'un jukebox. Elle a aussi organisé une grande fête où elle a réuni 38 personnes et elle est même encore allée au Casino. Née à Paris, Janine Lachat a dû déménager plusieurs fois à cause de la Guerre. Les temps étaient durs et sa famille a dû fuir. La seule chose qu'elle a pu emporter avec elle est une poupée vêtue d'un habit bleu qu'elle avait elle-même tricoté. Cette période l'a beaucoup marquée. Elle conserve également une médaille qu'elle avait reçue d'un soldat russe. Le tricot est l'une de ses passions, tout comme le jardinage et la danse. Janine a eu un enfant avec Gaby, son mari qui est malheureusement décédé d'une maladie à l'âge de 46 ans. Plus tard, elle s'occupera beaucoup du fils de Willy, son compagnon, qui était orphelin de maman. Elle partagera la vie de Willy jusqu'à son décès. Son souhait le plus cher est de vivre assez longtemps pour voir grandir ses arrière-petits-enfants.

L'Autorité communale félicite Janine Lachat pour son 90<sup>e</sup> anniversaire et la remercie de sa bonne humeur et de son accueil chaleureux. Nous lui souhaitons la santé et la joie pour les prochaines années.

## À LOUER

### APPARTEMENTS

#### À COURRENDLIN

(route de Châtillon 15)

appartement situé au 2<sup>e</sup> étage, sans ascenseur comprenant :

- 3 chambres, dont une très grande
- 1 salle de bains avec WC
- 1 salle de bains avec WC et baignoire
- Cuisine équipée donnant accès sur balcon et ouverte sur la pièce à vivre (mansardée)
- Cave et grenier

Le logement dispose d'une place de stationnement extérieure et d'un garage

En commun : buanderie, local à vélos.

Loyer : CHF 1450.00 charges comprises

Disponibilité : à convenir

**Contact :**

**Administration communale 032 436 10 70**

#### À REBEUVELIER

(Place de la Liberté 5)

appartement situé au 1<sup>er</sup> étage, sans ascenseur comprenant :

- 3 chambres
- 1 salon
- 1 salle de bains
- Cuisine équipée
- Grenier

Le logement dispose d'une place de stationnement extérieure

En commun : buanderie

Loyer : CHF 900.00 charges comprises

Disponibilité : à convenir

**Contact :**

**Administration communale 032 436 10 70**

## Rappel dernier ramassage déchets verts

Pour rappel, le dernier ramassage des déchets verts de l'année aura lieu le **19 décembre 2022** dans le village de Rebeuvelier.

# Bibliobus – Horaire 2023

## Courrendlin – Devant le Bureau communal

Mercredi de 16.30 à 19.30 heures

Janvier	18	Juin	14 / 28	Novembre	8 / 22
Février	1 / 15	Juillet	---	Décembre	6 / 20
Mars	1 / 15 / 29	Août	16 / 30		
Avril	19	Septembre	13 / 27		
Mai	3 / 17 / 31	Octobre	11 / 25		



## Rebeuvelier– Place de la Liberté 5

Mardi 16.00 à 17.30 heures

Janvier	10	Juin	6	Novembre	28
Février	7	Juillet	4	Décembre	---
Mars	7	Août	---		
Avril	4	Septembre	5		
Mai	9	Octobre	3 / 31		

Pour rappel : Le Bibliobus est gratuit pour tous les enfants en âge de scolarité

# Naissances

Bienvenue à ces magnifiques bébés  
et sincères félicitations aux heureux parents!

**Yael Schürmann,**  
née le 24.09.2022

Fille de Billy Jim Schürmann  
et Jade Chalverat

**Lucas Lièvre,**  
né le 12.10.2022

Fils de Cédric  
et Thi Thanh Phuong Lièvre



Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis – Victor Hugo

# Ils nous ont quittés...

22.10.2022 Jost Yvonne

29.10.2022 Lehmann Claudine

30.10.2022 Studer Jean-Paul